

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51198

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

maximum lors de la crise «pré-révolutionnaire» de 1787-1789. C'est dans l'étude de ce «radicalisme constitutionnel» des Parlementaires parisiens que se situe l'apport essentiel du livre de M. Stone. Les arrêts pris sous le règne de Louis XVI marquent la différence qui sépare ce qui relève, aux yeux des Parlementaires, de la légitime autorité du roi, et ce qui, selon eux, n'est que le fruit du «despotisme ministériel». Ils assimilent à celui-ci les politiques menées par les ministres successifs de Louis XVI en invoquant le principe sacré de la liberté individuelle, la nécessité du consentement du peuple à l'impôt. Ce faisant, ils formulent, sans peut-être tout à fait s'en rendre compte, un idéal de gouvernement constitutionnel quasi-inconciliable avec celui est alors pratiqué en France. D'autre part, l'orgueil de ces Parlementaires, ainsi que les habitudes prises lors de multiples conflits de juridiction avec d'autres tribunaux tendent à durcir le ton de leurs discours; le raidissement polémique amène certains d'entre eux à proclamer que le bien public ne pourra être assuré que dans la mesure où leur corps pourra jouer un rôle politique de plus en plus important. En incluant dans leurs discours toute une rhétorique relative au gouvernement représentatif, en célébrant la liberté individuelle comme l'une des lois fondamentales du royaume, en protestant contre les lettres de cachet et contre les lits de justice, les Parlementaires parisiens encourageaient tous les ordres de la nation à profiter de la carence du pouvoir et à se déchaîner en revendications. L'impact social de leur opposition devint considérable. L'impact politique davantage encore, lorsqu'ils évoquèrent les Etats généraux de 1614.

En invoquant à la fois le respect dû aux privilèges, c'est à dire aux statuts des ordres, des corps et des communautés d'habitants, et les idées nouvelles (de liberté individuelle, etc) contre un gouvernement dont ils proclamaient les procédés entachés d'arbitraire, les Parlementaires, apprentis sorciers, travaillaient à la disparation de leur corps. Avec aveuglement. Et même après sa suppression, ils conservèrent l'espoir de la voir renaître. «Vous verrez» disait l'un d'eux, et non des moindres, en parlant de la Révolution. «Tout cela finira par un arrêt du Parlement». C'était en 1790...

Un bon livre, qui apporte d'importantes nuances aux conceptions traditionnelles relatives à l'action du Parlement de Paris sous le règne de Louis XVI.

René PILLORGET, Paris

Hans-Christoph SCHRÖDER, *Die Amerikanische Revolution. Eine Einführung*, München (Beck) 1982, 246 p.

Cette introduction à la Révolution américaine dépasse, et de loin, son titre et place le lecteur au cœur même des débats sur la séquence d'événements qui conduisit en 1776 à l'indépendance des Etats-Unis, et de 1783 à 1789 à la construction du fédéralisme américain. Il s'agit, en effet, non pas d'un récit, mais d'une mise au point sur l'ensemble des questions qui se posent sur le sol des Treize colonies dès 1763, dans leurs relations avec la mère-patrie avant 1776, et d'autres pays européens après cette date. Le titre, à cet égard, est caractéristique: la révolution américaine, et non pas la guerre d'Indépendance qui se limite à un seul chapitre de moins de 10 pages. Utilisant la littérature récente et très abondante, aussi bien américaine qu'européenne, l'auteur cherche à replacer, et réussit parfaitement à le faire, la révolution américaine dans le contexte idéologique, politique, social de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux exemples le montrent bien. Ainsi, au plan intérieur, il a recours au concept de modernisation, si cher au cœur des adeptes des sciences sociales outre-Atlantique, pour se demander dans quelle mesure la révolution a modernisé la société américaine: en d'autres termes, s'agit-il, comme le soutiennent de nombreux historiens, d'une véritable révolution, ou simplement d'un accident «social», comme le défend Rowland Berthoff? Quelle est d'autre part la place de cette révolution dans la «révolution atlantique» chère à Jacques Godechot et Robert Palmer? Dans tous les domaines,



l'auteur pose des questions et cherche la réponse dans les travaux les plus récents. Parfait exemple d'une histoire de l'histoire, replacée dans son contexte chronologique. Venant dans le sillage direct de la célébration du bicentenaire de la fondation des Etats-Unis, cet ouvrage est la meilleure mise au point dans ce domaine. Sa bibliographie est parfaitement à jour, et le seul regret, c'est l'absence d'un index, absolument indispensable pour ce genre de travail.

Claude FOHLEN, Paris

Horst DIPPEL, *Individuum und Gesellschaft – Soziales Denken zwischen Tradition und Revolution – Smith/–Condorcet/–Franklin*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1981, 269 p.

Cette thèse, soutenue en 1980 à l'Université de Hambourg, a été très rapidement éditée, avec un soin qui, une fois de plus dans ce cas, mérite d'être relevé: une typographie parfaite, un appareil scientifique pleinement satisfaisant, une bibliographie intéressante, trop lacunaire pour les ouvrages français et qui aurait gagné encore à être classée, un index des noms de personnes. L'auteur est parti d'une idée première: toute idéologie doit être rapportée au milieu social qui l'a vue s'épanouir et l'identité des mots et des principes peut n'être qu'apparente; il convient toujours d'apprécier la portée relative attribuée à chaque énoncé de valeur et, aussi, l'impression causée sur les concitoyens du penseur considéré.

Pour démontrer cette thèse, Horst Dippel a choisi trois théoriciens précis et il s'en justifie. Ils ne sont pas forcément les plus originaux de leur siècle, mais ils sont ceux qui ont le mieux, à son avis, opéré la synthèse des grands courants de leur génération. Ils ont été sélectionnés à l'intérieur de l'«espace atlantique», avec la conviction qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle une étude comparative est particulièrement bienvenue lorsqu'elle vise les deux grandes nations de l'Europe occidentale et les jeunes Etats-Unis d'Amérique, qui constituent intellectuellement (et économiquement) leur satellite. La démonstration s'articule autour de quelques grands thèmes et est toujours menée avec clarté, enrichie de citations nombreuses et bien choisies, dans la langue d'origine de l'oeuvre citée. On s'aperçoit très vite de convergences sur la notion de la nécessité d'une vie en société, sur les grands principes de la vie en commun: liberté, propriété, travail, sécurité des biens et des personnes, égalité des chances, respect des intérêts individuels, etc. Entre un Adam Smith et un Condorcet, il existe pourtant plus que des nuances. Le premier incarne l'évolution de tout un siècle, qui a vu une classe marchande hériter du XVII<sup>e</sup> siècle la claire compréhension de l'organisation politique la plus favorable à ses intérêts et qui puise dans la liste des principes fondamentaux ceux qui sont les plus favorables à ses initiatives, à son enrichissement ... condition même du renforcement de l'Etat. Dans une France qui n'a pas connu au XVIII<sup>e</sup> siècle la liberté de l'action de la même classe économique et où les intérêts particuliers s'opposent de manière démultipliée, l'enthousiasme pour l'individualisme et la liberté est nécessairement tempéré par une conception très puissante: le devoir social d'un Etat, à la fois arbitre et instrument du progrès, par exemple par l'accomplissement d'un devoir d'éducation. Les jeunes Etats-Unis, à commencer par la Pensylvanie de Franklin, recueillent l'héritage des idées venues d'Europe, mais constituent un pays en devenir, à la conquête de son espace, où la notion de propriété doit à tout moment être soumise à réexamen et à redéfinition, où l'accent est plus même qu'en Angleterre mis sur l'énergie de l'individu et sur son travail.

Cette façon d'aborder l'histoire des idées en reliant théorie et pratique et en tenant le compte le plus grand de l'environnement socio-économique n'est pas pleinement originale. Le mérite de l'auteur est d'en avoir démontré avec maestria l'utilité et d'avoir à partir d'exemples choisis par lui, ce qui contraint à quelques réserves, souligné la nécessité d'une approche sémantique,